

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
8 OCTOBRE 2009**

**PLU** : Modification du Projet D'Aménagement et de Développement Durable. Ce document fera l'objet d'une communication par voie de presse.

**Le nouveau PERIMETRE CLASSE autour de l'église** proposé par les services des bâtiments de France est accepté à l'unanimité

**PROPOSITION DE LOCATION LOCAL PERICON**

Une entreprise de réparation et de vente de vélos serait intéressée par le local situé à l'arrière de la salle rustique donnant sur la cour de Péricon.

La commission développement étudie ce dossier.

**DEPART A LA RETRAITE de Bernadette BORDELANNE et Françoise MARQUET**

Une réception commune aura lieu à la Maison Arts & Loisirs, le 17 octobre 2009 à 12H.

**DELIBERATION PRIVATISATION DE LA POSTE**

Le Conseil Municipal demande un référendum concernant l'avenir de la poste.

**EMPRUNT de 150 000 €**

La Caisse d'Épargne a été retenue, son offre est la plus avantageuse :

Durée : 15 ans

Taux : 4.12 %

Annuité : 13 456.08 €

**DEPLACEMENT DE L'ANTENNE RELAIS SITUEE A PROXIMITE DE L'ECOLE :**

l'opérateur ORANGE propose les abords du stade.

**RESTAURATION DES ELEVES DU PRIMAIRE AU COLLEGE :**

Au vu de l'augmentation du nombre d'élèves, un agent effectuera 2 heures de plus par jour à ce poste.

**ACQUISITION D'UN DEFIBRILLATEUR CARDIAQUE** par le biais d'une convention conclue avec l'Association des Maires des Landes.

**ADHESION DE LA COMMUNE AU SERVICE IGEKOM :**

Accorde à l'unanimité.

**ACQUISITION D'UN DESHERBEUR THERMIQUE** pour un coût de 2000 € HT.

Achat subventionné par le Conseil général à hauteur de 50 %.